

Conseil de quartier Val-de-Grâce

Judi 6 octobre, 18h à 19h30

Mairie du 5^e arrondissement, 21 Place du Panthéon

Salle Pierrotet

En présence de :

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire du 5^e, en charge du Commerce et Artisanat, de la Vie associative, de la Démocratie locale et des Conseils de quartier et Marine Rosset, Conseillère d'arrondissement.

Ordre du jour et intervenants

18h00 : PariSanté Campus : Avancement du projet

- Antoine TESNIERE, Directeur Général de ParisSanté Campus

18h30 : Avancement des travaux de l'Institut Curie

- Jean Robert GRESLIN, Directeur des Opérations

- Christian JADOT, Architecte Senior Partner, Art and Build

- Ulrich RÜEFLI, Architecte Project Leader, Art and Build

- Cedric BAELDE, architecte Ameller Dubois

19h00 : Suivi du projet temporaire au 3, Rue Gay-Lussac

- Evin ATICI, Cheffe de Service, CASP

19h30 : Questions diverses

1- PariSanté Campus : Avancement du projet

Antoine Tesnière rappelle les grands enjeux et objectifs du projet ParisSanté Cmapus. Il s'agit de construire un centre de recherches, d'éducation, d'innovation et d'entreprenariat sur un même site. Il indique que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a confié la gestion du programme à l'EPAURIF (en charge de la partie urbanisation et immobilier) et à ParisSanté Campus (en charge du volet scientifique et stratégique). Il ajoute qu'un programme de concertation continue a été mis en place et qui va bientôt donner lieu à un comité de suivi auquel seront intégrés deux élus du 5^e. Il informe qu'il existe également des rencontres de proximité et des visites organisées du site.

Sur la question de la gestion des accès au site et le flux des véhicules *M. Tesnière* répond qu'un travail sur les accès a été élaboré avec le ministère des Armées et que sur la partie publique, le flux peut être discuté avec la mairie. Il précise que l'enjeu est d'arriver à favoriser les mobilités douces et que d'ici 2028 on sera débarrassé d'un certain nombre de véhicules surtout polluants. Mr Tesnière confirme que le marché du Port Royal sera maintenu. L'espace vert du site sera mis à disposition des habitants du quartier.

Benjamin Isare confirme que l'accès aux espaces verts est en phase de discussion avec la préfecture de région et qu'il va bientôt voir le jour.

À une question concernant la préservation des bâtiments historiques, *Antoine Tesnière* répond que l'objectif du projet est de garder le bâtiment dans sa structure principale et ne détruire que les préfabriqués construits autour et qu'il n'y aura pas de construction supérieure ni d'élévation. Le parking sera en sous-sol.

Anne Biraben, conseillère d'arrondissement, pose une question sur l'agrandissement du site, sur la diversification immobilière et sur les logements étudiants.

Antoine Tesnière souligne que le site qui fait 53 000 m² actuellement, a besoin d'atteindre les 70 000 m². Il explique que la diversification immobilière c'est la possibilité de rassembler sur un même site autant d'acteurs qui sont sur la santé et le numérique. Quant aux logements étudiants il n'y a rien de prévu sur le site mais une possibilité de s'associer à tous les programmes de logements en cours de construction pour les étudiants.

Benjamin Isare reconnaît qu'il y a un vrai problème de logements pour les étudiants dans le 5^e mais qu'il y a des nouveaux programmes de construction comme celui de la rue Cuvier le long du jardin des plantes qui va être transformé en de nombreux logements étudiants. Il cherche cependant à savoir si du moins la salle de sport est aux normes de l'accessibilité universelle.

Antoine Tesnière déclare que tous les espaces seront aux normes en vigueur.

2- Avancement des travaux de l'Institut Curie

Jean-Robert GRESLIN rappelle sommairement les étapes du projet Curie, composée en deux temps :

D'abord la rénovation et la mise aux normes des modalités de prise en charge des personnes malades atteintes de cancer.

Ensuite l'optimisation des surfaces de recherche.

L'objectif de ce projet est de réunir sur un même site la recherche et les soins médicaux afin de permettre de déterminer rapidement l'efficacité des nouveaux traitements.

Christian Jadot présente le projet sous son volet clinique. Les travaux seront effectués en deux étapes : la démolition de l'immeuble Coursaget et la modernisation du site.

Ulrich Rüefli ajoute que ce projet se soucie de l'aspect écologique et durable par une utilisation des matériaux biosourcés, une économie circulaire, un réaménagement de la cour et une performance de l'isolation exemplaire

Christian Jadot précise qu'aujourd'hui un avis favorable de toutes les commissions a été émis. Il rassure que ce chantier n'aura pas d'installation sur la rue.

Les travaux seront effectués selon le calendrier suivant :

- Fin novembre : Obtention du permis.
- Juin 2023 : Démarrage de la phase démolition et rénovation de l'intérieur
- Juin 2025 : Une première livraison
- Fin 2026 : Une deuxième livraison

Benjamin Isare demande des informations sur le flux des camions, les effectifs des malades et le flux de véhicules conséquent.

Jean-Robert Greslin précise que l'extension portera sur l'augmentation des chambres individuelles avec sanitaires privatifs, car pour le moment les chambres sont doubles. Cependant l'effectif des malades reste inchangeable. Leur accès au site sera optimisé et les nuisances pour les accompagnants diminuées. Par rapport au flux des véhicules il y a eu un travail avec la mairie et il y aura une évolution de la gestion de ce flux. Concernant les camions, il y aura moins de camions qu'un chantier 100% béton car la moitié du bâtiment à démolir est en préfabriqué

Anne Biraben s'interroge quant à la préservation de quelques éléments historiques qui se trouvent dans le site actuel (carte, horloges...)

Jean-Robert Greslin promet qu'ils seront bien préservés.

Un habitant s'inquiète pour le couvent mitoyen au site mais *Jean-Robert Greslin* rassure qu'il y a eu une convention avec la communauté des sœurs de l'Adoration.

Cédric Baelde présente le projet d'extension du centre de recherches. Il indique que suite à plusieurs analyses et enquêtes il apparaît que le pavillon des sources qui se trouve entre le pavillon Pasteur et le pavillon Curie est pollué et quatre arbres sont contaminés. Il serait donc nécessaire de démolir ce pavillon, abattre les arbres afin de dépolluer le sol et puis reconstruire dans cet espace un bâtiment dédié à la biologie chimique. Les effectifs des chercheurs et du personnel administratif resteront inchangés. Il ajoute qu'il y a un travail avec la mairie du 5° sur la remise en valeur du jardin Marie Curie afin de le rendre accessible. *Cédric Baelde* précise qu'il n'y aura aucune emprise sur la rue d'Ulm. Le démarrage du chantier est prévu au premier trimestre 2023 pour une livraison au troisième trimestre 2024.

Benjamin Isare cherche à savoir si l'extension de la recherche engendrera des nuisances sonores pour les riverains.

Jean-Robert Greslin confirme qu'il n'y aurait pas de nouvelles installations techniques car la recherche sera plutôt informatique.

3- Suivi du projet temporaire au 3, rue Gay Lussac

Evin Atici souligne que suite à la fermeture de 4 autres centres d'hébergement à Paris, le centre d'accueil temporaire situé au 3 rue Gay Lussac a été créé dans la précipitation vers début juillet 2022 et accueille aujourd'hui 157 personnes. Elle précise qu'il restera ouvert sur une période d'un an seulement. Les personnes hébergées sont soit des primo-arrivants, soit en rupture familiale ou sociale, elles ont été ramenées au centre par le système des maraudes. Ces personnes qui ont tout perdu, seront accompagnées en vue d'acquiescer les droits sociaux, les ouvertures en couverture maladie, l'insertion par l'emploi ou par l'hébergement intermédiaire. Elle ajoute que parmi les 59 mineurs de ce centre il y a 23 enfants qui sont scolarisés dans les écoles du 5°.

Evin Atici invite les riverains qui ont des inquiétudes à venir visiter le centre et rencontrer les personnes accueillies. Elle incite les bénévoles qui le souhaitent à apporter leur aide aux devoirs pour les enfants ou apprendre à lire et à écrire aux adultes.

Plusieurs personnes évoquent la présence de personnes en situation de précarité dans le 5° et demandent s'il y a moyen de les aider à travers ce centre.

Evin Atici répond que pour aider les gens en précarité il ne faut pas hésiter à appeler d'abord le 115 afin de constituer le dossier de chaque personne.

4- Questions diverses :

- Les nuisances sonores sur le RER B : Une réunion est prévue entre la représentante de la RATP Mme Pouget qui n'a pas pu participer à ce Conseil et le groupe de riverains concernés pour le 12 octobre.

- Les projets d'aménagement de la rue d'Érasme : Il y aura de nouvelles discussions avec Enedis sur le projet d'aménagement de la rue car ils se sont engagés à augmenter la végétalisation qui existait auparavant.

La séance est levée à 21h.